FPT Formations

Le spécialiste du secteur public !

# LA SEANCE D'INSTALLATION DES NOUVELLES EQUIPES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

## ❑ Vendredi 19 septembre– Formation à distance

**RAPPEL DES DATES A RETENIR**
Détermination du nombre de conseillers intercommunaux  Date limite dépôt des candidatures
1er tour des élections  2ème tour des élections
Séance d'installation du conseil municipal
1ère réunion de l'assemblée délibérante de l'EPCI
**PRELIMINAIRES**
Fins des pouvoirs des équipes sortantes et interim
Fin du mandat impératif des conseillers communautaires  : quelles conséquences ?
**L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
**La convocation**
Modalités de convocation :  délai de convocation, forme, contenu, qui convoque ?
Fourni aux participants : 1 modèle de convocation
**La séance d'installation**
Le quorum
L'ouverture de la séance
La tenue de la séance
La désignation de l'Exécutif : L'élection du Maire (procuration éventuelle, incompatibilité, inéligibilité)
L'élection des adjoints
Le refus d'exercice des fonctions
La publicité et la transmission des PV
Fourni aux participants : 1 modèle de PV d'installation
**Les délégations**
**Le règlement intérieur et les commissions**
**L'INSTALLATION DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DE L'EPCI**
**Ce qui change en 2020**
Fin du mandat impératif du conseiller
Interdiction de remplacement d'un conseiller en cours de mandat sauf  empêchement
**L'organisation de l'assemblée délibérante**
Le délai d'installation
La présidence et l'organisation de la réunion d'installation (ODJ)  La détermination et la composition du Bureau
L'élection du Président (e) et des membres du bureau
La désignation des représentants des Communes
dans les syndicats  intercommunaux
La désignation des représentants des Communes
dans les syndicats mixtes

**Les objectifs**

**Maîtriser la séance d'installation des équipes municipales et communautaires**

**Mettre en pratique les connaissances acquises**

FPT Formations

Retrouvez toutes nos formations !
fpt-formations.com

**Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com**

# LA SEANCE D'INSTALLATION DES EQUIPES MUNICIPALES ET COMMUNANUTAIRES

*Cochez la case correspondante*

❑ Vendredi 19 septembre– Formation à distance

Nom……..

Prénom……..

Fonction……

E.Mail……

Tel mobile……..

Nom de la collectivité…… …

Adresse……

……

Code postal/ville……

Tel professionnel……

## Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)

**Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

Offert le déjeuner et les pauses

*Cochez la case correspondante*

| | |
|---|---|
| ❑ Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants | 440 € |
| ❑ Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants | 590 € |
| ❑ Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, Conseils départementaux et Conseils régionaux | 690 € |
| ❑ Entreprises privées et publiques | 790 € |

*Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.*

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

**Infos pratiques**

**Nous contacter :**
**06 40 40 91 86 – contact@fpt-formations.com**
**Horaires : 9h30-17h**
**Le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans votre convocation**